

Route M 952 entre Fondettes et Luynes



VÉLIVAL ARRIVE SUR VOTRE ROUTE !

Pourquoi ces travaux ?

Dans le prolongement de la piste cyclable aménagée en 2021 à Fondettes, Tours Métropole Val de Loire aménage une voie verte sur la levée de la Loire (M 952), entre le lieu-dit «Port Foucault» à Fondettes et l'avenue de l'Europe à Luynes. Ainsi, un tronçon de 2,3km de voie verte est aménagé pour l'itinéraire n°9 (Rochechouart à Saint-Étienne-de-Chigny) du réseau Vélival.

Quand ?

Les travaux se dérouleront **du 22 avril au 27 juin 2025**, sous réserve d'aléas.

Qu'est-ce que cela change pendant les travaux ?

• Circulations :

- Véhicules motorisés :

Un alternat de circulation sera mis en place en journée sur la route M 952, entre le lieu-dit «Port Foucault» à Fondettes et l'avenue de l'Europe à Luynes.

- Piétons et cyclistes :

Les continuités piétonnes et cyclistes seront assurées. Vous êtes invités à suivre les indications sur site.

Montant des travaux : 526 797,15 € HT



RESTEZ INFORMÉS AU QUOTIDIEN !

- Une boîte mail pour poser toutes vos questions : **contact-velival@tours-metropole.fr**
- Un fil WhatsApp pour suivre les informations travaux en continu.
- Une page web dédiée → 
- Un médiateur se rend régulièrement sur site pour une information de proximité

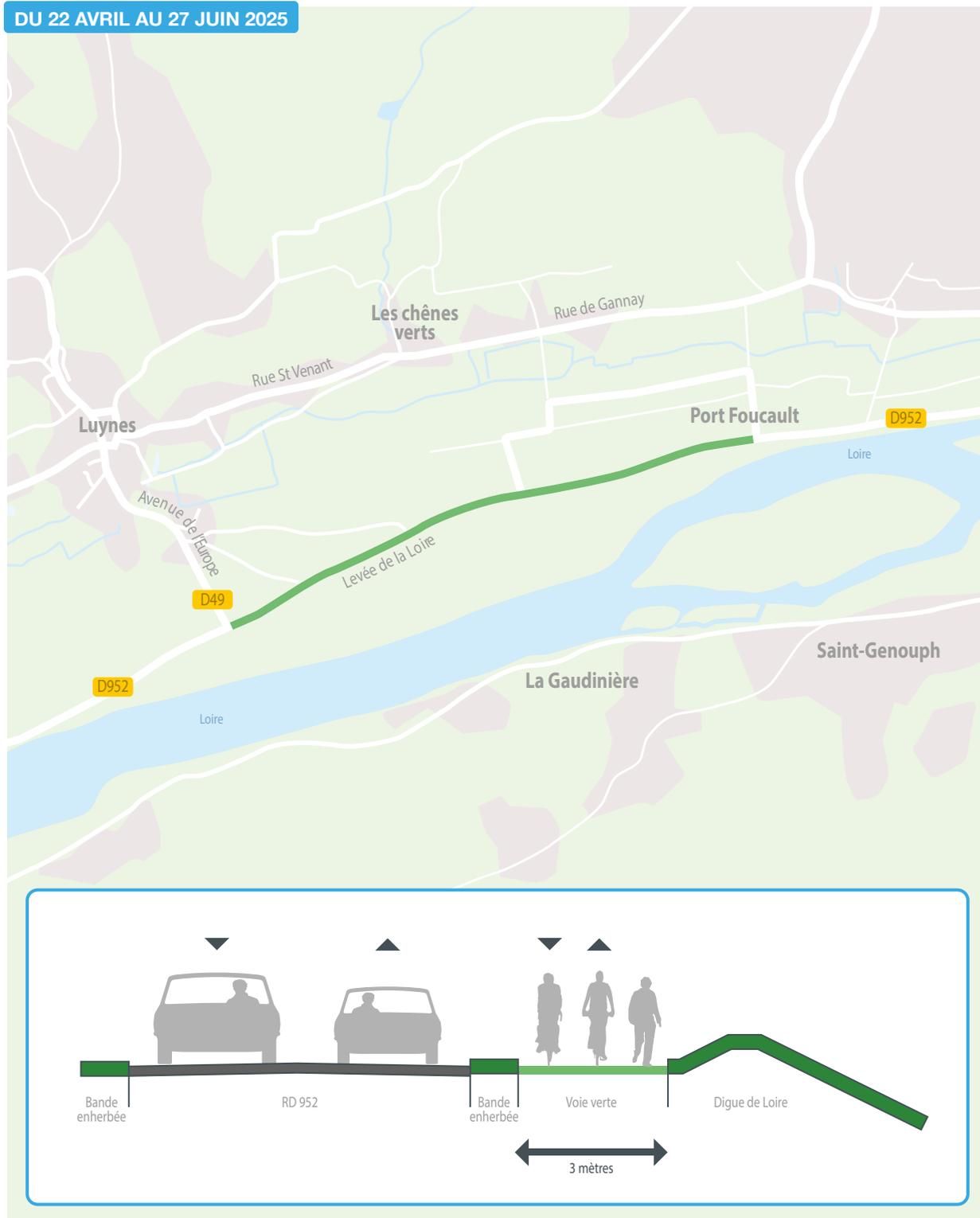
S'inscrire au fil WhatsApp en 3 étapes

- 1 Ajoutez Infotravaux Vélival dans vos contacts avec le numéro **07 87 82 14 85**.
- 2 Ouvrez WhatsApp et envoyez-nous un message : **«Secteur RM952, Fondettes/Luynes + votre prénom»**.
- 3 Vous êtes maintenant inscrit* et recevrez régulièrement les informations sur l'évolution des travaux et leur impact sur la circulation.

* Conformément à la directive RGPD, vos données personnelles ne sont jamais utilisées à d'autres fins. Vous pouvez vous désabonner à tout moment en envoyant STOP. Dans ce cas, vos données personnelles seront effacées.

QUELLES SONT LES ZONES CONCERNÉES PAR LES TRAVAUX ?

DU 22 AVRIL AU 27 JUIN 2025



Légende

-  **Aménagement d'une voie verte :** voie dédiée et partagée entre piétons, cyclistes et EDPM (Engins de déplacement personnel motorisés), séparée de la circulation automobile